

Le 4 Pages

de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

Les ETI tablent sur de nouveaux débouchés à l'international

Selon l'enquête Dgcis-bpifrance, une majorité de dirigeants d'ETI prévoient une hausse du chiffre d'affaires en 2013. Les perspectives d'activité des ETI se détériorent cependant, et une part grandissante d'entre elles dispose de carnets de commandes faiblement garnis. La permanence du climat récessif en Europe les pousse ainsi à se tourner hors de l'Union européenne pour soutenir leur croissance par le biais des exportations, d'implantations de filiales et de prises de participations. Les perspectives d'emploi des ETI sont ainsi meilleures à l'étranger qu'en France. Toutefois, ces dernières restent favorables ; en outre, la part des ETI industrielles prévoyant d'augmenter le nombre de salariés en France est deux fois plus élevée parmi les ETI fortement internationalisées. Par ailleurs, les ETI industrielles prévoient une augmentation de leurs exportations.

Bien que deux tiers des ETI ne rencontreraient aucune difficulté à se financer auprès des banques, elles recourent toujours majoritairement à l'autofinancement pour financer leurs investissements, alors même qu'elles jugent la réduction des marges comme le frein le plus important à leur développement.

Les perspectives d'activité des ETI se détériorent à nouveau sauf pour celles qui sont fortement internationalisées

Selon l'enquête Dgcis-bpifrance réalisée début 2013 (cf. encadré n°2), pour la deuxième année consécutive, les perspectives d'évolution de l'activité des ETI se détériorent : 40 % des ETI prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2013, 19 % une baisse, soit un solde

d'opinion prévisionnel de + 21 points (cf. graphique n°1), inférieur de 11 points à celui de l'année dernière.

Seules les perspectives des ETI fortement internationalisées (qui réalisent plus du quart de leur chiffre d'affaires à l'étranger) restent stables (solde de + 35 contre + 32 lors de l'enquête 2012). L'atonie de la croissance dans l'Union européenne pèse sur les prévisions d'activité des ETI. Ainsi, le solde d'opinion prévisionnel selon la destination des ventes est deux fois moins élevé pour la France que pour l'Union européenne et quatre fois moins élevé que pour le reste du monde (respectivement + 9, + 19 et + 41).

Les perspectives d'évolution des carnets de commandes des ETI incitent à un certain pessimisme

Selon l'enquête 2013, en 2012 les carnets de commandes ou de réservations de 20 % des ETI étaient faiblement garnis, à l'opposé ils étaient bien garnis pour 11 % d'entre elles. Ainsi, le solde d'opinion, début 2013, sur les commandes ou réservations pour l'année 2012 est négatif (-9 après +5), ce qui corrobore le pessimisme des perspectives lors de l'enquête 2012. Les perspectives pour 2013 font craindre une diminution des carnets

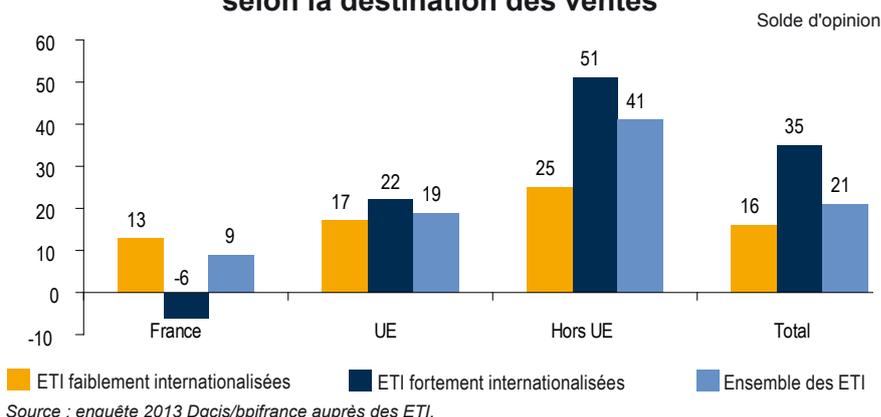
de commandes (solde d'opinion prévisionnel de - 9 contre - 1 l'année précédente), qui devrait concerner l'ensemble des secteurs (cf. graphiques n°2 et n°3).

Les ETI gardent néanmoins un certain optimisme pour 2013 en matière d'exportations, notamment hors de l'Union européenne

Début 2013, les dirigeants d'ETI jugeant leurs exportations en 2012 inférieures à leurs objectifs étaient plus nombreux que ceux estimant les avoir dépassés (solde d'opinion de - 4). Cela se vérifie dans l'ensemble des secteurs d'activité. Pour 2013, les ETI se montrent toutefois assez optimistes, avec un différentiel de + 11 entre la part des entreprises qui jugent que leur activité en termes d'exportations sera en augmentation et la part de celles qui pensent qu'elle sera en diminution.

Les ETI fortement internationalisées se distinguent nettement des autres. En effet, alors que leurs objectifs d'exportations ont été tout juste atteints en 2012 (solde d'opinion de + 3 entre la part de celles qui considèrent que leurs exportations ont été supérieures à leurs objectifs 2012 et la part de celles qui les considèrent comme inférieures), elles

Graphique 1: Perspectives d'activité des ETI en 2013 selon la destination des ventes



Encadré 1 : Les ETI industrielles, plus innovantes que celles des autres secteurs, prévoient une augmentation de leur activité à l'exportation

Un peu moins du tiers des ETI (28 %) sont industrielles. Elles ont pour caractéristique d'être beaucoup plus ouvertes à l'international que les autres ETI. Elles représentent en effet presque la moitié des ETI implantées à l'étranger, et plus du quart de leur activité est réalisé hors de France.

L'opinion des dirigeants de ces ETI relative aux carnets de commandes se dégrade depuis deux ans, et ce solde d'opinion est même devenu négatif en 2012 (- 15 après + 4 en 2011 et + 11 en 2010). Le pessimisme devrait perdurer en 2013, avec un solde prévisionnel de - 4.

Ces ETI semblent pâtir principalement du ralentissement de l'économie française. Les perspectives y sont dégradées et leurs dirigeants prévoient même une légère diminution de leurs effectifs et de leur activité en France (solde d'opinion prévisionnel de - 5 pour les deux).

C'est leur activité à l'international qui permet aux ETI de l'industrie de rester optimistes concernant leur activité future (solde d'opinion prévisionnel de + 18 pour 2013). En effet, leurs dirigeants prévoient globalement une augmentation de leur activité à l'exportation (solde d'opinion prévisionnel de + 23 pour 2013). Ces exportations, dont les perspectives sont stables vers l'Union européenne (+ 26 pour 2013 contre + 28 l'année précédente), devraient s'orienter de plus en plus hors de l'Union européenne : les perspectives y sont deux fois plus optimistes (+ 53). L'internationalisation des ETI industrielles apparaît même comme le moyen de maintenir,

voire d'augmenter, leurs effectifs en France. En effet, la part de ces ETI prévoyant d'augmenter le nombre de salariés en France est deux fois plus élevée parmi les ETI fortement internationalisées que parmi les ETI dont l'activité est située à plus de 95 % en France (respectivement 24 % et 11 %).

Les ETI de l'industrie sont globalement plus innovantes que celles des autres secteurs. Ainsi, au cours des trois dernières années, huit ETI de l'industrie sur dix ont réalisé des dépenses de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R & D contre seulement le tiers pour les autres ETI. Dans le même temps, 55 % des ETI de l'industrie ont déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle, contre 23 % pour les autres ETI.

L'investissement des ETI de l'industrie, après avoir globalement augmenté en 2012 (solde d'opinion de + 12, contre + 30 en 2011), devrait stagner en 2013 selon les prévisions de leurs dirigeants (solde d'opinion prévisionnel de + 1). Cette évolution est à relier aux difficultés concernant le financement de ces investissements. En effet, en 2012, 27 % des ETI de l'industrie ont rencontré des difficultés pour financer leurs investissements et 7 % d'entre elles ont été contraintes d'annuler ou de reporter des projets à cause de ces difficultés.

Comme dans les autres secteurs d'activité, la réduction des marges est jugée comme fortement contraignante pour 61 % des ETI de l'industrie.

sont nettement plus optimistes que les autres ETI pour 2013 avec un solde prévisionnel de + 27, en hausse de trois points sur un an. Cet optimisme résulte particulièrement de leurs perspectives de ventes hors de l'Union européenne.

C'est principalement à l'étranger que les effectifs des ETI devraient continuer de progresser en 2013

Les perspectives d'emploi des ETI en 2013 sont contrastées selon qu'il s'agit de l'emploi en France ou à l'étranger.

Pour la France, ces perspectives se dégradent, avec un solde d'opinion certes toujours positif mais en forte diminution entre les ETI qui prévoient d'y augmenter leurs effectifs et celles qui prévoient une baisse (+ 6 après + 20 l'année précédente). Selon les secteurs d'activité, les perspectives divergent. Ainsi, alors que dans les secteurs du commerce, des transports et des services, le nombre d'ETI prévoyant d'augmenter leurs effectifs en France continue de dépasser celui des entreprises prévoyant de les réduire, ce n'est plus le cas dans l'industrie (cf. encadré n°1).

Les perspectives d'emploi à l'étranger des ETI sont bien plus favorablement orientées avec un solde d'opinion prévisionnel

de +22 en 2013 après + 15 en 2012. C'est principalement dans les services que l'augmentation de l'emploi à l'étranger devrait être la plus significative (+ 42 après + 20 en 2012).

Les perspectives des ETI en matière d'emploi diffèrent selon la part de leur effectif basée à l'étranger. Ainsi, pour deux tiers des ETI, la totalité de l'effectif est basée en France ; pour ces ETI, les prévisions d'embauche à l'étranger sont très faibles : elles ne sont que 2 % à envisager de telles embauches en 2013. Pour le tiers restant des ETI, l'effectif implanté à l'étranger (qui représente approximativement le quart de l'effectif total) devrait croître plus fortement. En effet, pour ces ETI, le solde - positif - d'opinion prévisionnel de l'évolution de l'effectif à l'étranger est trois fois plus élevé que le solde relatif aux perspectives d'emploi en France (+ 32 contre + 10).

Des perspectives de croissance interne moins optimistes, notamment pour les ETI industrielles

En matière d'investissements de croissance interne (qui concernent tout à la fois les investissements physiques et les investissements immatériels), le solde d'opinion pour l'année 2012 entre les

dirigeants considérant qu'ils ont augmenté et ceux considérant qu'ils ont diminué s'établit à + 22 points, soit 5 de moins qu'en 2011. Après un rebond en 2011, la baisse est davantage marquée dans le secteur « industrie et construction » (+ 12 après + 29), alors qu'à l'opposé le solde d'opinion est resté stable dans les services (+ 33 après + 30).

Pour l'année 2013, le solde d'opinion prévisionnel des ETI en matière d'investissements de croissance interne s'établit à + 5, en recul de 12 points par rapport à celui de 2012. Quels que soient la taille et le secteur d'activité des ETI, leurs perspectives se dégradent à l'horizon 2013. Pour autant, le repli est plus marqué pour les ETI de moins de 250 salariés et pour les ETI industrielles (baisse respective de 30 et de 25 points du solde d'opinion prévisionnel).

Les perspectives de croissance externe restent favorables

En matière d'investissements de croissance externe, en 2012, 27 % des ETI ont pris des participations dans d'autres entreprises et 24 % ont créé au moins une filiale. Cette proportion reste relativement stable dans le temps. Les ETI possédant des effectifs à l'étranger ont été les plus dynamiques en termes de croissance externe : près de la moitié d'entre elles ont pris des

Tableau 1 : Part des ETI qui jugent les obstacles à leur développement comme importants en mars 2013 (rappel mars 2012)

En %

	Ensemble des ETI	Industrie, construction	Commerce, transport, hébergement	Services
Réduction des marges*	61 (nd)	63 (nd)	59 (nd)	63 (nd)
Manque de fonds propres	21 (21)	18 (18)	18 (21)	27 (26)
Endettement excessif	19 (19)	23 (21)	20 (19)	11 (16)
Resserrement des conditions d'accès au crédit	29 (30)	31 (31)	28 (36)	29 (23)

* Item introduit dans l'enquête de mars 2013.
Source : enquête 2013 Dgcis/bpifrance auprès des ETI.

participations ou créé une filiale, contre 29 % pour les ETI implantées seulement en France.

Pour l'année 2013, les intentions des ETI restent comparables à celles de l'année précédente en matière de prise de participations : 33 % d'entre elles ont l'intention d'en prendre de nouvelles. En matière de création de filiales, elles retrouvent leur niveau de 2011 après un creux en 2012 : 27 % des ETI prévoient de créer une ou plusieurs filiales. Les ETI possédant des effectifs à l'étranger ont, là encore, les perspectives les plus

dynamiques : 58 % d'entre elles ont un projet de croissance externe, contre 35 % pour les autres ETI.

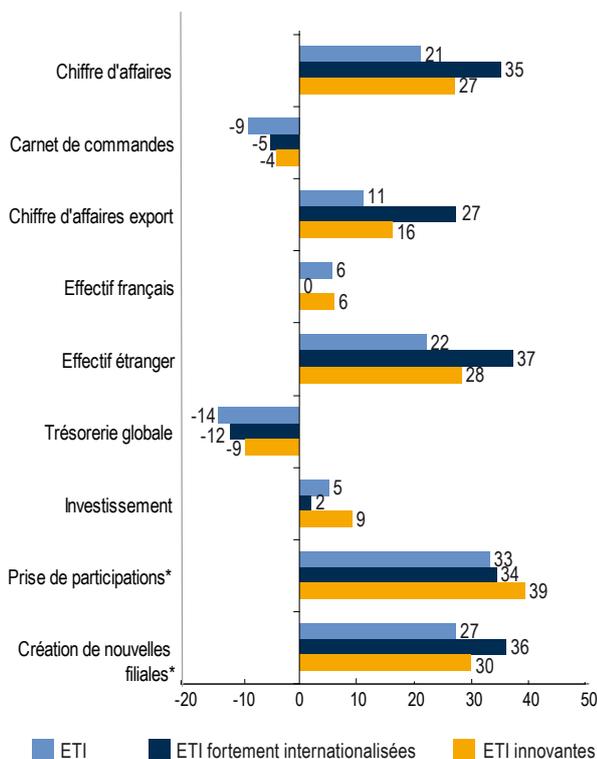
Par ailleurs, 16% des dirigeants d'ETI ont un projet ferme de création de filiales ou de prise de participations de sociétés à l'étranger à court terme. Ces projets corroborent les perspectives d'activité à l'étranger, qui se situent de plus en plus hors de l'Union européenne : alors que l'année précédente plus de la moitié de ces dirigeants (55 %) avaient en tête un projet dans l'Union européenne, ils ne sont plus que 41 % cette année.

L'autofinancement reste la source de financement majoritaire des investissements des ETI

La structure de financement des ETI a très peu évolué en deux ans : en 2012, les ETI ont financé leurs investissements de croissance interne et externe à 52 % par recours à l'autofinancement et à 44 % par endettement et concours bancaire. Les apports en fonds propres représentent toujours une part très minoritaire (4 %). Les ETI des secteurs du commerce, des transports

Graphique 2 : Perspectives des ETI internationalisées et innovantes en 2013

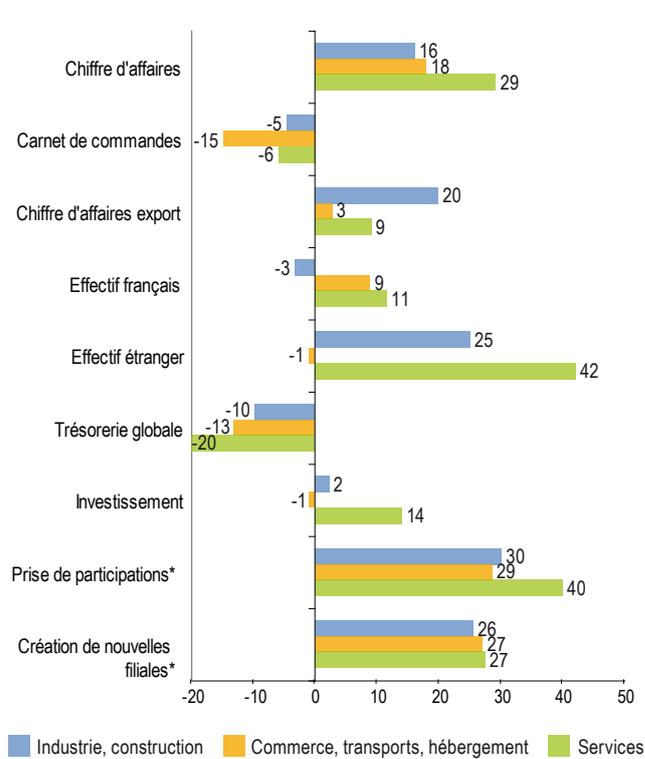
Solde d'opinion



* Pour la prise de participation et la création de nouvelles filiales, % d'ETI qui ont répondu "oui".
Source : enquête 2013 Dgcis/bpifrance auprès des ETI.

Graphique 3 : Perspectives des ETI par secteur en 2013

Solde d'opinion



* Pour la prise de participation et la création de nouvelles filiales, % d'ETI qui ont répondu "oui".
Source : enquête 2013 Dgcis/bpifrance auprès des ETI.

et de l'hébergement se distinguent des autres ETI par un recours accru à l'endettement et aux concours bancaires (55 %).

En 2013, les ETI envisagent de recourir davantage à l'endettement et aux concours bancaires (solde d'opinion prévisionnel de + 14). Cette tendance est identique quels que soient les secteurs d'activité, le degré d'innovation et l'ouverture à l'international de ces ETI. Le recours accru à l'endettement et aux concours bancaires découle pour partie de l'évolution de la trésorerie des ETI, qui aurait continué de se dégrader en 2012. En effet, elle est jugée comme ayant été « difficile » par 23 % des ETI et « aisée » par seulement 18 % d'entre elles, soit un solde de - 5 contre - 2 en 2011. La trésorerie des ETI devrait continuer de se détériorer en

2013, avec un solde prévisionnel de - 14, contre - 7 en 2012.

Six ETI sur dix jugent que la réduction des marges est un obstacle important à leur développement

Quel que soit le secteur d'activité, six ETI sur dix jugent la réduction de leurs marges comme un obstacle important à leur développement (cf. tableau n°1). Le resserrement des conditions d'accès au crédit concerne deux fois moins d'ETI (30 %). Le manque de fonds propres et l'endettement excessif ont un impact encore plus limité (respectivement 21 % et 19 % des ETI). À un niveau plus détaillé, les ETI fortement

internationalisées semblent moins pâtir du manque de fonds propres tandis que les ETI des services sont moins confrontées à un endettement excessif.

Moins d'un tiers des ETI rencontrent des difficultés d'accès au crédit

Que ce soit à court ou à moyen/long terme, les ETI peuvent être confrontées à certains freins concernant le recours aux prêts bancaires.

Ainsi, les garanties exigées constituent une contrainte forte : 26 % des ETI les considèrent comme une difficulté importante ou insurmontable pour les prêts à court terme, et 32 % pour ceux à moyen/long terme. Pour autant, cette contrainte tend à s'assouplir depuis deux ans. Le niveau des taux d'intérêt et le coût d'assurance sont jugés moins contraignants et le nombre d'ETI qui les mentionnent comme obstacle important est en net repli par rapport à l'enquête 2012.

Ainsi, en 2012, plus des deux tiers des ETI n'avaient rencontré aucune difficulté particulière pour accéder au crédit, que ce soit pour financer leur exploitation courante ou leurs projets d'investissement. La proportion est restée quasi inchangée depuis 2010.

**Pierre CARRELET,
Nicolas CAVALLO,
Thibault CRUZET, Dgcis,
Michel BARRETEAU,
Catherine GOULMOT,
bpifrance**

Pour en savoir plus :

« La conjoncture des ETI : enquête annuelle 2013 », bpifrance, juin 2013. Cette publication présente l'analyse détaillée de l'enquête menée conjointement par la Dgcis et bpifrance.

« Les ETI nationales, patrimoniales pour les deux tiers, sont proches des PME par la taille mais plus performantes à l'exportation », Le 4 pages de la Dgcis, n° 8, mai 2010.

Directeur de la publication Pascal Faure

Rédacteur en chef
François Magnien
Secrétaire de rédaction
Gilles Pannetier
Composition par PAO
Brigitte Baroin - Hélène Allias-Denis
Clément Buée

**Direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services**

Encadré 2 : Source, méthodologie et définitions

Enquête de conjoncture auprès des ETI

Cette étude présente les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée en février 2013 par la Dgcis et bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales, c'est-à-dire dont la tête de groupe est en France. Sur les 722 questionnaires reçus, 587 ont été retenus (les autres étant incomplets ou en dehors du champ des ETI). L'échantillon a été redressé en fonction de trois critères par post-stratification : la taille, le secteur d'activité, la région. L'analyse porte sur les comptes consolidés lorsqu'il y en a d'établis (74 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Entreprises de taille intermédiaire (ETI)

La catégorie des *entreprises de taille intermédiaire* a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. Il s'agit des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des *petites et moyennes entreprises* (entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 50 millions d'euros ou le bilan 43 millions d'euros) et qui :

- d'une part, occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Elles se situent donc entre les PME et les *grandes entreprises*.

ETI innovante

Une entreprise est qualifiée d'« innovante » si elle a réalisé au moins

une des cinq actions suivantes au cours des trois dernières années :

- financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R & D ;
- acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ;
- déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle ;
- développé pour le compte de tiers un produit ou procédé nouveau ou significativement amélioré ;
- commercialisé un nouveau produit, bien ou service (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants), ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents.

Indicateur ou solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...) des entreprises. Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

- Indicateurs en évolution =
[(% « en hausse ») - (% « en baisse »)] X 100
- Indicateurs en niveau =
[(% « aisé ») - (% « difficile »)] X 100.